



Edito 2024



Le mot du maire



C'est l'heure de rembobiner l'année 2024.

Sur la scène internationale et nationale, l'année a été marquée par des défis sportifs comme les jeux olympiques, un évènement planétaire de la réouverture de Notre-Dame, mais aussi, des conflits, des crises politiques et des catastrophes environnementales.

Celui qui cultive la terre ne manquera jamais de pain



Sur le plan domestique, loin de ces tumultes, Préneron vit au rythme des saisons et de mère nature, mais des menaces pèsent sur notre monde rural à commencer par la crise agricole structurelle, sociale, économique et écologique.

J'aurais donc une pensée pour nos agriculteurs en grande difficulté.

Une menace de nos habitudes, nos usages et nos traditions qui fait la force et l'attraction de la ruralité.

Souhaitons une année 2025 pleine d'avenir pour notre territoire rural.



A présent, le conseil municipal et moi-même, nous vous souhaitons tous nos vœux de bonheur, joie, et santé ainsi qu'à vos proches pour cette nouvelle année.

La maladie n'épargne personne, aussi je souhaite un bon rétablissement à ceux qui en sont éprouvés.

Les faits marquants de 2024



Le logement communal social

Depuis maintenant 10 ans que j'administre notre commune, je me suis attaché à la préservation de notre patrimoine bâti.

Après la réhabilitation de l'ancien presbytère en 2018 qui héberge la nouvelle mairie au rez-de-chaussée et un espace de télétravail à l'étage, le point d'orgue de l'année 2024 reste la rénovation énergétique et la réhabilitation du logement communal social.

A l'heure de la transition écologique, l'accent a été mis sur le volet "économie d'énergie" et "confort thermique" du bâti.

Afin d'améliorer le cadre de vie du futur locataire qui viendra grossir notre population, nous avons réaliser une terrasse "ossature bois et fer forgé" exposée au midi qui offre une vue imprenable sur la campagne verdoyante et les sommets lointains des Pyrénées.

Économiquement, cette rénovation va nous permettre aussi de recouvrer de nouvelles recettes de fonctionnement par la location du bien, dès le 1er février prochain.

Les travaux ont débuté au début du mois de juillet 2024 et les opérations de pré-réception se tiendront le jeudi 09 janvier 2025 à 17h30.

Le calendrier prévisionnel a été respecté et la perte de revenu locatif s'en trouve ainsi limité.

Aujourd'hui, je peux dire qu'avec Madame CASTETS Fabienne, architecte DPLG expérimentée, nous avons formé un binôme qui tient à la réussite d'un tel projet, sans oublier les artisans locaux, clef de voute de ce succès.

Quelques chiffres



Récapitulatif financier d'opération

Coût total des travaux (11 lots) : 102 814,88€ HT.

Maîtrise d'œuvre (architecte) : 12 337,79€

Coordination S.P.S (Sécurité Protection Santé) : 2 675,00€

Coordination Contrôle technique : 2 110,00€

D.P.E (diagnostic performance énergétique) : 416,66€

Diagnostic Amiante : 1 015,00€

Audit Énergétique : 830,00€

Coût total de l'opération : 122 199,33€ HT

Montant TTC : 135 171,97€

(dont plus-values : 3 008,05€ HT soit 3,01% du marché)

Récapitulatif des subventions

Le Fonds-Vert (État) : 61 151,26€

***Le Conseil Départemental : Sollicité DDR+ (Dotation
Départementale Rurale +) : 17 566€***

Attribué DDR : 11 700€ (déficit de 5 866€)

***Région Occitanie - Pyrénées Méditerranée : Sollicité : 12 000€
(la date de programmation est reportée au 13 février 2025)***

***Il est encore trop tôt pour connaître la sincérité du poids de la
dépense d'investissement car je ne dispose pas de vue
d'ensemble des subventions.***



État civil



***Le 28 juillet 2024, notre village a perdu l'un des siens
Monsieur Gilbert VERGES, un acteur dévoué et résolument
engagé pour notre commune en sa qualité de maire de 2001 à
2014 et dont j'ai eu la lourde tâche de lui succéder.***

***Je lui ai rendu un dernier hommage en l'église Saint-André de
Préneron où l'émotion était grande.***

***A son épouse, à sa famille, je leur renouvelle toute ma
sympathie et mes plus sincères condoléances.***

Fiscalité locale



Cela va faire 10 ans qu'il n'y a pas eu d'augmentation des taux d'imposition pour les ménages de la commune.

Un engagement affirmé par le maire et le conseil municipal, mais jusqu'à quand pourrons-nous maintenir ce cap pour préserver le pouvoir d'achat des Préneronais.

Vu la baisse des dotations de l'état, la hausse des contributions obligatoires et des subventions écrêtées, sera-t-il encore possible de mener une politique communale axée sur de nouveaux investissements

Le cimetière communal et la transition écologique



Autrefois austère, le cimetière végétalisé offre aux familles un lieu de recueillement apaisant et verdoyant.

La tache de Jean-Richard, l'employé communal est facilitée et a réduit considérablement son temps d'entretien et les produits phytosanitaires.



En ce début d'année, dans un soucis d'économie et "d'écogeste" sachant que la ressource en eau se raréfie, nous avons installé trois récupérateurs d'eau d'une contenance de 1000 litres à la disposition de tous pour l'arrosage des fleurs.

Merci de favoriser ces récupérateurs au détriment du robinet d'eau domestique qui reste toutefois ouvert pour les personnes dont la mobilité est diminuée.



Je continue à travailler sur la réorganisation du cimetière municipal en partie désordonnée, par un inventaire détaillé de l'état des emplacements funéraires, et de l'identification des concessionnaires, appuyé par des prises de vues photographiques. Une tâche longue et difficile en raison d'un support ancien difficile à démêler.

Toutefois, J'ai réussi à dresser un catalogue des concessions numérotées (toujours en cours) qui va me permettre de d'apporter une cohérence à l'état des lieux et répondre fidèlement aux sollicitations.

Enfin, même si aucune disposition législative ou réglementaire ne l'impose, mais fortement conseillé, j'ai rédigé un règlement intérieur du cimetière ainsi qu'un règlement du jardin du souvenirs et du columbarium, approuvés par le conseil municipal.

Un panneau d'informations sera installé cette année au cimetière.



Toujours dans le cadre de la transition écologique, le Sictom de Condom a lancé une opération "J'adopte un composteur". Afin de vous permettre de valoriser vos biodéchets, ce même SICTOM met à votre disposition gratuitement un composteur par foyer.

*En copiant ce lien infra vous accédez au questionnaire :
https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeAYiV8w5KnqW9kwp-CL6QmaK_LWX-mlENPyHnolHK-DrZarw/viewform*



Application "Panneau-Pocket"

Cette application s'adresse aux nouveaux arrivants. Elle permet de communiquer et de vous alerter gratuitement et anonymement de faits sur la commune et le territoire du Fezensac. Je vous conseille vivement de télécharger cette application sur votre smartphone.

*Vous trouverez le guide de téléchargement de cette application en copiant le lien infra :
<https://www.panneaupocket.com/telechargez-panneaupocket-application-de-votre-mairie/>*

La fibre optique



L'année 2024 est également marquée par le déploiement bien engagé de la fibre optique sur notre territoire.

De nombreux foyers Préneronais éligibles ont sauté le pas et sont à présents raccordés.

Reste d'autres logements plus isolés qui nécessitent plus de reconstruction et seront traités individuellement, mais ne seront pas oubliés.

La fibre permet d'améliorer considérablement la performance et le confort par rapport à l'ADSL.

La vie associative



Les associations communales ont largement contribué à l'attractivité de notre commune et la mairie leur apporte son aide financière et matérielle pour leur bon fonctionnement.

Merci à tous ceux qui s'impliquent au sein de ces associations pour animer notre commune.

La société de chasse



A commencer par la société de chasse qui a organisé le repas des propriétaires au mois de janvier et son sanglier à la broche. il s'est ensuivi le repas carcasses de canard en février qui a connu un franc succès.

Forte d'une quinzaine de permis, elle contribue à la maîtrise des populations de grands gibiers, notamment le sanglier qui prolifèrent et occasionnent de gros dégâts aux cultures. En 2024, c'est pas mois de 14 renards qui ont été piégés et 15 sangliers tués.

Cette association bénéficie aujourd'hui d'une structure (ancienne mairie) qui lui permet une meilleure autonomie. L'électricité et l'eau potable ont été rétablies. Les coûts engendrés par ces changements sont intégralement pris en charge par la mairie, ainsi que les consommations. La prochaine étape sera l'étude de faisabilité pour un accès aux sanitaires. Merci aux deux co-présidents pour leur engagement.



Le Comité des fêtes



Fleuron de l'animation de notre commune, le comité des fêtes a emboité le pas à la chasse en organisant au mois d'avril, sa classique beefsteakade et le traditionnel feu de la St Jean qui ont attiré beaucoup de monde.

Par malchance, en raison de la météo et pour le deuxième année consécutive le vide grenier a été annulé.

C'est avec gravité que les habitants de Préneron ont été affectés par le décès de Monsieur Gilbert VERGES, ancien maire quelques jours avant la fête locale.

Par respect pour la famille, les festivités communales ont été annulées.

Le 30 novembre, le comité s'est rassemblé pour organiser un repas dansant autour d'une daube préparée par notre chef local, Thibault LAGOUTTE de l'auberge de La Baquère.

Un nouveau rassemblement d'automne plein de saveurs qui a remporté un vif succès.

Un bel esprit d'équipe sous la férule de Marie-Pierre, ambassadrice engagée qui se surpasse à chaque événement festif et rend possible le succès.

Commémoration du 11 novembre



106 ans après l'armistice de 1918, la municipalité a commémoré la fin de la première guerre mondiale pour rendre hommage à tous les morts pour la France.

Un devoir de mémoire et le traditionnel dépôt de gerbe au pied de l'obélisque, par le dernier ancien combattant de la commune, Monsieur Gilou CERETTO et sa petite fille Mathilde.

Un vin d'honneur est venu clôturer cette cérémonie.

Économie locale



L'espace de télétravail affiche toujours complet avec nos trois fidèles télétravailleurs et l'ADAAF 32. Une belle réussite inédite pour notre commune qui a généré 5 808€.

Depuis cet été, les télétravailleurs bénéficient de la fibre optique et leur travail s'en trouve plus efficace face à la croissance des outils numériques.

Malgré les charges toujours croissantes, mais afin de fidéliser les télétravailleurs, aucune hausse n'a été appliquée en 2024.



La salle des associations

Depuis 2022, la salle des associations est mise à disposition de la chambre d'agriculture du Gers pour les dossiers PAC des agriculteurs du 02 avril au 15 mai 2024. Une location qui a généré 340€.

La salle des fêtes



La salle des fêtes toujours aussi attractive est mise à disposition gratuitement aux associations communales et a été louée 7 week-ends aux particuliers.

Elle a toutefois généré 1 200€ de recettes.

Travaux de voirie communale



Cette année écoulée n'a pas permis de reconduire la journée citoyenne PAT (point à temps).

Une journée sera prévue au printemps prochain afin de réparer ponctuellement certaines voies qui sont dégradées (CR de St-André - des capôts et les voies communales de St-André et Pouquet).

Les travaux du SIVU ont été retardés et la Colas n'est intervenue qu'au mois de décembre dernier sur la voie communale de St-André.

Le montant des travaux s'élève à 12 815€ HT et sera budgété en 2025.

Le maire a déposé un dossier de demande de subvention qui a été accepté. Une aide de l'état de 20% nous sera attribués en 2025.



Enfin, les travaux habituels de fauchage et de débroussaillage des chemins et voies communales ont été entrepris par l'entreprise DUPUY pour un montant de 2 478,60€ TTC.

Les écoles
et les frais de fonctionnement



- *Cinq élèves sont inscrits à l'école Élémentaire de VIC-FEZENSAC pour un coût de 985€/par élève/et par année scolaire*
- *Sept élèves sont inscrits à l'école Maternelle de VIC-FEZENSAC pour un coût de 1 135€/par élèves/et par année scolaire*
- *Un élève inscrit à l'école de RIGUEPEU pour un coût de 600€/par élève/et par année scolaire*
- *Enfin, deux élèves sont inscrits à l'école de MARAMBAT pour un coût de 1 045€/par élève/et par année scolaire*

Le restaurant scolaire

Vic-Fezensac : Repas d'un élève vicois : 2,40€

Un élève préneronais : 3,60€

Participation de la mairie : 1,20€ soit 2,40€ à la charge de la famille.

Marambat : Repas d'un élève marambatais : 3,50€

Un élève préneronais : 5,75€

Participation de la mairie : 2,25€ soit 3.50€ à la charge de la famille.

L'ensemble des coût des frais de fonctionnement et du restaurant scolaire s'élève à : 12 113,35€.

La mairie participe aussi aux frais de voyages scolaires à hauteur de 30% directement versés aux familles.

Je remercie Barbara NETO , maire de Vic-Fezensac, qui depuis sa prise de fonction n'a pas augmenté les frais de fonctionnement des écoles.

Personnel communal



Depuis le 04 décembre 2024, par arrêté, Nathalie PAYSSE a été promue au grade de rédacteur territorial au titre d'une promotion interne dérogatoire. Une reconnaissance pour ce métier de secrétaire générale de mairie, qui subit un évident manque d'attractivité.

Toutes mes félicitations.

Je remercie également Jean-Richard STAUFFER, notre employé communal, qui depuis sa contrée lointaine GALIAX vient tous les jeudis travailler pour notre collectivité et apporte le plus grand soin aux espaces verts et à nos équipements .

Il a également amplement participé aux travaux de rénovation du logement communal. Un grand Merci.

Les finances locales



Comme je l'ai précisé en amont, je suis très attaché à la modification de la valeur de notre patrimoine communal, source de richesse pour notre collectivité.

Quand sa survie est en jeu, il devient indispensable d'investir afin de le protéger durablement.

C'est ainsi que l'on contribue à la transmission de notre héritage, de génération en génération.

En revanche, cela demande une bonne gestion réaliste et rigoureuse de nos dépenses.

Cette année, notre excédent sera impacté par l'investissement du logement communal, atténué par les subventions de l'État, notre principal co-financeur de cet effort.

A compter du 1er février, le logement communal social sera loué et le loyer attendu qui est encadré par la D.D.T sera de 475,43€ (après révision de l'indice de référence des loyers publié par l'Insee au 1er janvier 2025).

On ne doit pas perdre de vue qu'investir est source de soutien aux entreprises du territoire et pour le cas d'espèce du logement communal, ce n'est pas moins de huit entreprises du Fezensac qui ont participé au marché dont trois de Préneron.

PLUi
Le Plan local d'urbanisme Inter-communal



Depuis le 12 novembre 2023, une délibération a été prise en conseil communautaire pour construire un projet de territoire commun, équilibré, basé sur la maîtrise de la consommation foncière tout en limitant l'artificialisation des sols.

Ce PLUi permettra d'urbaniser différemment tout en conservant l'identité des communes membres.

Ce plan fait déjà l'objet de rencontres communales, de débats, d'entretiens et d'ateliers thématiques.

La mairie est impliquée pour le recueil de données de Préneron qui va permettre une meilleure connaissance de notre commune, sa population et les enjeux de demain.

Le maire et la première adjointe ont été désignées référents communaux.

Un rôle de pivot entre le conseil municipal, les instances de travail du PLUi et la communauté.

L'approbation de ce plan est prévue en janvier 2028.

Me voilà dans la dernière année de mandat avant les prochaines élections municipales et je tiens à remercier Laurence et Jérôme, mes adjoints et tous les conseillers municipaux pour la confiance qu'ils m'apportent.

Avant cette échéance, il va falloir réfléchir à un nouvel élan de gouvernance, tout en incarnant la continuité, le maintien des éléments clés du conseil et de nouvelles forces vives pour remplacer ceux qui envisagent de renoncer à un autre mandat.

J'arrive au terme de cet édito et je vous renouvelle tous mes vœux de bonne santé à tous, ainsi que ceux du conseil municipal.

Le maire : Guy Favarel.